

CONCERTATION

MACARON

Projet d'usine de matériaux actifs de cathode pour batteries à Saint-Saulve (59)

ATELIER N°1

Emploi, filière, attractivité :
quelle contribution du
projet MACARON pour le
Valenciennois ?

4 juin 2025

COMPTE-RENDU

concertation-macaron.fr

L'atelier thématique n°1 sur l'emploi, la filière et l'attractivité relatif au projet Macaron s'est tenu le mercredi 4 juin 2025 à 18h, à la salle des fêtes de Saint-Saulve en présence de 25 participants.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- Martin BACHOLLE, 2concert (animateur)
- Olivier CALLEBERT, Directeur du projet MACARON, AXENS
- Sacha DIAS, 2concert (animateur)
- François FERNANDEZ-ESTEPA, Directeur de l'Agence France Travail de Valenciennes
- Nadine GUERIN, Directrice de développement, Cabinet LHH
- Etienne JUIN, 2concert (animateur)
- Stéphane LAFORCE, Direction Business et Partenariats, CCI Grand Hainaut
- Bénédicte LEVEAU, Responsable RH du projet MACARON, AXENS
- Isabelle MARCHAND, Cheffe de projet employabilité, ingénierie emploi et formation, Cabinet LHH
- Rémy MONTAGNE, Animateur Territoire d'Industrie
- Sabine PORHEL, Coordinatrice Filière Expertise Technique, AXENS
- Anne-Marie ROYAL, Garante de la concertation, CNDP
- Basile ROBIN, Chef de projet, AXENS

Introduction :

L'atelier thématique du 4 juin 2025 a permis d'approfondir la manière dont le projet MACARON pourrait contribuer à l'emploi dans le Valenciennois, dans le contexte du développement d'une nouvelle filière batterie dans les Hauts-de-France et du renforcement de l'attractivité du territoire. Après une présentation du projet par AXENS, centrée sur les trois sous-thématiques — Emplois, Métier, compétences et formation, Attractivité —, trois sessions de 15 minutes par table ont permis aux participants d'échanger avec les experts présents et d'explorer plus en détail chacun de ces sujets.

Le présent compte rendu propose une restitution intégrale des différentes interventions et échanges avec le public qui se sont tenus au format « plénière ». Les échanges qui se sont déroulés sur les tables thématiques sont restitués ici de manière synthétique.

Pour une lecture facilitée, vous trouverez ci-dessous, associés aux pages du compte rendu correspondantes, les différentes séquences de la réunion ainsi que les thématiques abordées au travers des questions posées par les personnes présentes.

Le diaporama de présentation illustrant les propos des intervenants en introduction de l'atelier est disponible en téléchargement sur le site internet de la concertation à l'adresse suivante :

<https://www.concertation-macaron.fr/>

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- Accueil républicain
 - **Yves DUSART**, maire de Saint Saulve – **PAGE 4**
- Rappel du cadre de la concertation
 - Le rôle des garants et de la Commission Nationale du Débat Public par **Anne Marie ROYAL**, garante de la concertation – **PAGE 6**
 - Le dispositif de concertation par **Martin BACHOLLE**, 2concert (animateur) – **PAGE 7**
- Présentation du projet MACARON et de ses enjeux socio-économiques
 - Présentation générale du projet industriel par **Olivier CALLEBERT**, Directeur du projet MACARON, AXENS – **PAGE 8**
 - Focus sur les emplois attendus et la typologie des postes par **Bénédicte LEVEAU**, AXENS – **PAGE 11**
 - Portrait du Bassin d'emploi dans le Valenciennois, **François FERNANDEZ-ESTEPA** (France Travail) – **PAGE 14**
 - **Isabelle MARCHAND** : Présentation de la filière de l'amont et de l'aval de la chaîne de valeur Batteries – **PAGE 16**
- Temps d'échanges par table thématique avec des intervenants extérieurs (regard croisé entre professionnels et participants sur le projet et ses enjeux) (*sont reprises les thématiques abordées par les participants, les questions posées sont identifiées en turquoise dans le compte rendu intégral*) :
 - Thématique #1 : Emploi et recrutement – animée par **Sacha DIAS** (2concert), avec la participation de **François FERNANDEZ-ESTEPA** (France Travail) et **Nadine GUÉRIN-ROQUEL** (Cabinet LHH)
 - Attractivité des métiers industriels : représentations, freins et leviers : **PAGE 19**
 - Reconversion et accompagnement des publics : **PAGE 20**
 - Conditions de travail et sécurité : **PAGE 21**
 - Statuts, CDI, perspectives d'emploi : **PAGE 21**
 - Thématique #2 : Compétences, formation, filière batterie – animée par **Etienne JUIN** (2concert), avec la participation **d'Isabelle MARCHAND**
 - Métiers et besoins en compétences : **PAGE 22**
 - Formation : **PAGE 22**
 - Reconversions : **PAGE 24**
 - Métiers connexes et cadre social : **PAGE 24**

- Thématique #3 : Attractivité du territoire – animée par **Martin BACHOLLE** (2concert), avec la participation de **Stéphane LAFORCE** et **Rémy MONTAGNE** (CCI Grand Hainaut)
 - Synergies avec le tissu économique existant : **PAGE 25**
 - Attractivité des formations et des métiers : **PAGE 26**
 - L’attractivité territoriale : **PAGE 27**
- Compte-rendu intégral des restitutions et de la conclusion de la réunion – **PAGE 28**

Compte rendu intégral de la partie introductive de l'atelier :

Martin BACHOLLE, 2concert : Bonsoir à tous, merci beaucoup d'être présents ce soir pour cette troisième réunion publique de la concertation sur le projet Macaron portée par le groupe AXSENS. Ce soir, on a essayé de préparer une réunion publique sous la forme d'ateliers, ateliers thématiques comme on dit, pour essayer d'approfondir un sujet particulier qui est celui des enjeux socio-économiques du projet. Donc on va avoir une présentation du groupe AXENS et puis on va essayer avec différents intervenants qu'on a appelé pour la soirée de discuter de certains sujets et qu'on va pouvoir approfondir ensemble. Et avant cela, je vais passer la parole à monsieur le maire de Saint-Saulve pour un petit mot d'accueil.

Yves DUSART, Maire de Saint-Saulve : Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Ravi de vous retrouver ici pour une nouvelle phase de cette concertation. Je vous tourne le dos pour vous retrouver dans cette nouvelle phase de la concertation lancée il y a déjà quelques semaines. C'est toujours un plaisir d'y participer. Ravi de vous avoir ici pour un sujet, *la concertation publique*, mais je vous laisserai y revenir, j'en suis sûr, tout à l'heure, et Madame ROYAL également. J'imagine bien ce que c'est, la concertation, ce que c'est que le projet AXENS.

En tout cas, la thématique de la soirée est bien « attractivité - emploi ». C'est une chose qui nous a animés depuis le premier jour où le groupe a quitté le site de la zone d'intérêt économique de Valenciennes Métropole, et donc de Saint-Saulve, ici, à quelques centaines de mètres. Depuis le retrait total de ce groupe, les pouvoirs publics, la ville, tout le monde (la chambre de commerce, tout le monde) s'est mis en ordre de bataille pour justement parvenir à redynamiser, à retrouver de l'attractivité sur cette zone, et faire en sorte que cette zone se redresse et qu'on puisse retrouver le plus possible d'emplois.

L'attractivité, en tout cas géographique, de la zone n'est pas à démontrer, parce que beaucoup s'intéressent à cette zone, pas seulement AXENS. On a eu différents projets. Il y a encore d'autres projets, certainement, qui viendront se greffer à cette zone géographique. Cette attractivité, elle est là. Le tout - souvent on le dit -, c'est de pouvoir arriver à mixer tous les projets pour en faire les meilleurs projets possibles pour un territoire qui en a bien besoin, et une population qui en a bien besoin. Je veux dire que moi, en tant que maire, depuis le temps qu'on travaille à ce dynamisme de cette zone, je suis hyper impatient. Et il y a quelques mois de cela, il y a eu des projets sur la zone que vous convoitez — même plus que convoitez, que vous avez acquise.

Pardon, mais il y a eu des projets qui sont passés sur la table sans que d'autres ne les connaissent, puisqu'il y a évidemment un secret industriel, que vous serez à même de comprendre. J'ai vu passer des projets sur lesquels j'aurais presque signé demain, tout de suite, parce que ça créait de l'emploi, etc.

Sauf qu'il ne faut pas se précipiter. Il faut surtout voir l'enjeu justement beaucoup plus large. Il faut dézoomer l'enjeu de cette zone d'intérêt économique : l'enjeu d'un territoire complet, qui

est l'agglomération, et qui est une agglomération située dans un territoire encore plus grand, un bassin encore plus vaste ; un bassin en termes de surface, mais aussi un bassin en termes d'emploi.

Tout ça est rendu possible parce que, évidemment, de grands industriels arrivent avec de beaux projets. C'est rendu possible, je le disais tout à l'heure, parce que le dev éco de l'agglomération bosse, que nous, modestement, on est juste en soutien, mais que nous sommes associés, et que l'ensemble des partenaires y travaillent. Je pense sincèrement qu'avec l'arrivée d'AXENS - mais ça, c'est aussi le travail que vous réaliserez ce soir, évidemment qu'il le dira, et puis les prochains mois le diront - nous tenons là un facteur de plus qui nous permettra de faire en sorte que cette zone retrouve le faste qu'elle avait hier.

Parce que c'est ultra important pour l'économie locale. La population en a besoin. Il nous faut retrouver, encore une fois, de l'emploi. Il nous faut redonner à ces travailleurs - qui n'ont jamais quitté le bassin d'emploi - la place qu'ils méritent.

Voilà, je n'irai pas plus loin. Merci à toutes celles et ceux qui se déplacent et qui organisent cette concertation. Merci au groupe AXENS. Merci à la CNDP d'être encore là. Et je vous souhaite une bonne soirée de travail au service du dynamisme de cette zone de Valenciennes Métropole. Merci à vous et bonne soirée.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup, monsieur le maire. Merci beaucoup pour ce mot d'accueil. Et merci à tous d'être là. On va commencer la soirée. Je vais vous en expliquer le programme très rapidement. On aura d'abord, par Madame ROYAL de la CNDP, un rappel du cadre de cette concertation préalable. Ensuite, parce que c'est normal, il faut reposer le contexte qui nous réunit ici, à savoir le projet Macaron, qui nous sera présenté par les équipes d'AXENS. Et ensuite, on va passer dans ce fameux format atelier où on va essayer, par différentes thématiques, d'approfondir certains sujets :

- Le sujet de l'emploi, comment le projet peut s'insérer dans le bassin d'emploi du Valenciennois.
- Le sujet de la filière batterie, des différentes compétences, formations, qui peuvent être mises en place en amont d'un projet comme celui-ci pour préparer son arrivée.
- Et le sujet de l'attractivité, l'attractivité du territoire, l'attractivité qui pousse certains industriels à venir dans ce territoire, mais également : est-ce que ce type de projet peut attirer encore d'autres entreprises et d'autres activités économiques ?

On va essayer de discuter autour de ces trois thématiques. Chaque personne pourra participer aux trois thématiques, et on a des intervenants spécialisés pour ces sujets, que je vous présenterai un petit peu plus tard. À l'issue de ces ateliers, une petite restitution et des derniers échanges en format plénière comme actuellement, où, s'il y a encore quelques questions, elles

pourront être posées. Je vais passer la parole tout de suite à Madame ROYAL pour nous expliquer le cadre réglementaire de cette concertation et le rôle de la CNDP.

Anne-Marie ROYAL, Garante désignée par la CNDP : Donc voilà, nous sommes les garantes de la CNDP. Surtout, merci à vous d'être présents, parce que c'est vous qui allez faire ce temps de concertation. La Commission nationale... et qu'est-ce que c'est que la Commission ? Je vais essayer de faire une présentation un peu rapide, mais un peu complète, parce que j'ai l'impression que peu d'entre vous étaient déjà présents aux autres rencontres.

Nous sommes une autorité administrative indépendante, qui a pour mission une mission très simple. L'article 7 de la Charte de l'environnement, qui a valeur constitutionnelle, dit que toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement, surtout celles détenues par les autorités publiques, mais aussi de participer à l'élaboration des décisions ayant une incidence sur l'environnement. Donc c'est bien notre rôle. On n'est pas les seuls. Il y a aussi les commissaires enquêteurs. Les commissaires enquêteurs interviennent quand un projet est terminé, alors que nous, notre mission, c'est sur les très gros projets. Gros projet ne veut pas dire grosses conséquences pour l'environnement, mais projets correspondant à dix catégories. Et là, on se trouve dans la catégorie des projets industriels. Pour tout projet ayant un montant d'investissement de plus de 300 millions d'euros, il y a une démarche. Au-delà de 600 millions d'euros, il y a une démarche un peu plus lourde. AXENS, c'est en dessous des 600 millions d'euros, mais a choisi d'avoir une procédure complète, à la fois garantie par la CNDP. Sinon, il pourrait ne faire qu'une demande de désignation de garant. Et notre rôle serait un peu plus limité. Mais là, effectivement, c'est la Commission nationale qui valide la totalité. De toute façon, tout ce que nous écrivons doit être publié.

Tout apparaît : nos désignations et l'avis final de la CNDP, puisque c'est ça qui change entre les deux procédures, apparaîtront au Journal officiel. Effectivement, parce que ce droit, ce n'est pas seulement le droit de se dire « ils vont faire comment », mais c'est bien d'interroger l'opportunité du projet. À la fois : pourquoi ce projet ? Dans quelles conditions ? Comment ? Et puis : quelles sont les alternatives au projet ? Et effectivement, comme on est très en amont, et que cela ira jusqu'au moment de l'autorisation, il y a un travail dans un premier temps par nous, puis par ce que vous connaissez plus classiquement : la commission d'enquête qui sera renouvelée.

La CNDP a une particularité, c'est-à-dire qu'elle a des principes, et ces principes guident l'action de la Commission nationale, donc des 25 membres qui siègent, dont des élus, des représentants de nos élus, mais également tous les garants. C'est-à-dire que nous sommes indépendants. Indépendants des parties prenantes, c'est-à-dire à la fois indépendants des entreprises, des services de l'État, et des politiques. Nous sommes neutres à partir du moment où nous avons été désignés. Ce projet... on a le droit d'être des citoyennes et d'avoir des avis, mais ce sont vos avis que nous prenons en compte, et qui sont importants ici. Donc, une neutralité absolue par rapport au projet. Une transparence, alors transparence pour tout le

monde, c'est-à-dire transparence sur notre travail, transparence pour AXENS, que nous avons accompagné pour qu'il sorte son dossier de concertation, et pour qu'il assure cette transparence de son projet dans la concertation. Argumentation, c'est l'argumentation pour AXENS, mais aussi pour vous. C'est-à-dire que chacun ici a le droit. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises questions, il n'y a pas de questions plus importantes que d'autres, mais à chaque fois, il faut expliquer les choses. Il faut argumenter, c'est-à-dire que ce n'est pas « j'aime » ou « je n'aime pas », « je veux faire ça » ou « je le ferai comme ça », mais « pourquoi on fait ça ? » et « pourquoi vous voulez faire comme ça ? » Alors, égalité de traitement, c'est égalité de traitement. Vous voyez ici, il n'y a pas de tribune. Voilà, on est tous au même niveau. On va essayer de tous se respecter dans les temps de parole. Et puis, égalité de traitement, c'est aussi ce que je disais tout à l'heure sur l'argumentation, sur les questions. Et inclusion. Alors, l'inclusion, on n'est pas très nombreux ce soir, mais merci à ceux qui sont présents, parce que ce sont sûrement eux qui vont nous apporter les questions les plus pertinentes. Mais aussi, c'est aller à la rencontre de gens qui n'ont pas l'occasion, ou la possibilité, ou qui n'osent pas venir. Au marché de Bruay, c'est ce que nous avons déjà fait, au supermarché ici, ce que nous avons fait à Valenciennes. C'est-à-dire qu'on essaie d'aller à la rencontre. Et, en général, on va aussi à la rencontre des publics lycéens et autres. Ici, compte tenu de la période, nous ne pouvons pas le faire. Et maintenant, c'est le périmètre de la concertation. Après le 5 juillet, le 5 août, vous devriez trouver sur le site AXENS notre bilan, et au plus tard le 5 octobre, la réponse qu'AXENS nous fera, puisque nous, nous allons reprendre tout ce que vous avez dit. Les questions... on n'aura peut-être pas tout bien compris, mais ce n'est pas forcément à eux seuls qu'elles s'adressent. Ça peut être aussi à l'agglo, ça peut être aussi à d'autres partenaires, parce qu'ils ne sont pas seuls. Ils sont sur un territoire, et eux et leurs partenaires seront priés de répondre pour le 5 octobre. Et tout cela fera partie du dossier de demande d'autorisation qu'ils déposeront ensuite.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup. Quelques mots très rapidement sur la mise en œuvre de cette concertation. On a un périmètre de la concertation. On a fait une information renforcée avec la diffusion dans des boîtes aux lettres sur un territoire de 120 000 habitants, et un périmètre un peu plus élargi qui correspond au périmètre de la CAVM dans son ensemble et de la CAPH, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut également dans son ensemble.

On a mis en place plusieurs modalités d'information : le dossier de concertation qui est à l'entrée et qui constitue la base des informations sur le projet Macaron à ce stade, un petit dépliant de synthèse qui est celui qui a été diffusé dans les boîtes aux lettres, un film de présentation que nous allons vous montrer juste après, et le site internet bien sûr, sur lequel je vous invite à vous rendre. Vous y trouverez beaucoup d'informations et surtout, vous avez la possibilité de participer, de poser des questions, de laisser un avis, d'apporter à la concertation et au projet. C'est à cela qu'il sert, et n'hésitez pas à vous en saisir. Également, nous avons bien sûr les temps d'échange, où nous sommes à votre écoute pour recueillir vos questions et vos contributions.

Cette concertation a commencé au début du mois de mai, avec la première réunion publique qui a eu lieu le 5 mai. Nous avons eu une table ronde le 20 mai sur ce que sont les matériaux actifs de cathode, qui est le sujet de ce projet. Nous sommes ce soir sur l'atelier que nous avons appelé « emploi, filière, attractivité ». La semaine prochaine, nous aurons un atelier plus centré sur les effets sur le cadre de vie et l'environnement. Demain matin, nous serons au marché de Bruay pour répondre à toutes les questions, notamment des Bruaysiens, mais tout le monde est évidemment le bienvenu. Nous aurons ensuite la réunion publique de synthèse le 1er juillet, pour restituer une partie du travail que nous avons entendu. Il y aura le bilan des garantes et le mémoire en réponse du maître d'ouvrage, mais nous allons déjà essayer, lors de la réunion publique de synthèse, de tirer les premiers enseignements de cette démarche et de faire un petit portrait de ce que nous avons entendu.

Depuis le début de la concertation, plusieurs temps nous ont permis d'avoir de nombreux échanges. Nous avons eu une belle affluence lors de la réunion publique d'ouverture, un peu moins pour la table ronde du 20 mai, mais les deux rencontres de proximité ont aussi été l'occasion de discuter avec beaucoup de personnes qui ne connaissaient pas le projet et qui se sont intéressées à la démarche de concertation et aux effets que ce projet pouvait avoir. Sur le site internet, actuellement, 13 questions ont été posées et 21 contributions publiées.

Anne-Marie ROYAL, Garante de la CNDP : Les comptes rendus des réunions et les documents pour les réunions publiques.

Martin BACHOLLE, 2concert : Sur les sujets qu'on a entendu, donc sur le fond, beaucoup de questions récurrentes, notamment sur un accueil quand même favorable du projet de réindustrialisation, surtout sur ce territoire là, mais également des questions sur l'insertion du projet. Sur ces impacts, sur ces effets qu'il pourrait avoir, donc forcément sur le cadre de ville environnement, les enjeux liés à la sécurité industrielle. C'est évidemment un point extrêmement important qu'on a que nous allons vraiment approfondir également la semaine prochaine lors de l'atelier à Bruay-sur-l'Escaut.

Et les impacts sur le réseau routier, notamment qui nous a été à plusieurs reprises remonté. Évidemment, la question du soir, elle porte un grand intérêt pour les habitants. On a également beaucoup de questions sur le nombre d'emplois, les typologies d'emplois qui seront créés dans le cadre du projet. C'est justement ce dont on va parler ce soir. Je vais du coup maintenant laisser la parole à Olivier CALLEBERT, le directeur du projet Macaron pour nous présenter le projet et ses détails.

Olivier CALLEBERT, AXENS : Bonjour, merci de votre présence. Alors le projet Macaron. Pourquoi il s'appelle Macaron ? C'est rigolo, Macaron, ça fait penser à sucrerie, sympathique, mais pour nous, ça voulait dire beaucoup. Macaron, ça veut dire matériaux actifs de cathode de production française. AXENS, c'est un groupe français qui emploie à peu près 2200 personnes, dont à peu près 1300 en France, mais qui a la quasi-intégralité de son chiffre

d'affaires à l'étranger. Donc, qui a des usines dans différents pays, la plus importante est en France et parfois, on nous a demandé mais pourquoi vous diversifiez ? Si vous diversifiez, pourquoi vous allez en France ? Ce n'est pas mieux d'aller ailleurs ? Eh bien non. Dès le nom du projet, on a voulu marquer le fait que AXENS voulait participer à la souveraineté nationale sur ce secteur et avait l'ambition de contribuer à la réindustrialisation ou disons développement d'emplois industriels en France. Donc, voilà pourquoi ce projet s'appelle Macaron.

Voix off du film de présentation du projet MACARON : *AXENS, groupe industriel français, porte le projet Macaron sur le site d'une ancienne friche industrielle située sur la commune de Saint-Saulve, dans l'agglomération de Valenciennes-Métropole. Ce projet vise à construire une usine de production de matériaux actifs de cathode, élément indispensable à la fabrication de batteries pour véhicules électriques, d'une capacité de production d'environ 28000 tonnes par an, alimentant 3% du marché européen. Sa mise en service prévisionnelle à horizon 2028 prévoit la création d'emplois directs pouvant aller jusqu'à 400.*

Le projet Macaron s'inscrit dans une démarche de réindustrialisation de la France alignée avec les enjeux de transition énergétique en fabriquant des matériaux actifs de cathode, maillon essentiel dans la chaîne de valeur, AXENS contribue au développement d'une filière industrielle autour de la batterie électrique en France et en Europe et participe à l'effort de décarbonation globale des activités. AXENS a choisi de s'installer dans le territoire stratégique des Hauts-de-France, qui accueille déjà de nombreux projets industriels liés à cette filière.

Pour réaliser cette ambition, AXENS fait appel à un partenaire chinois, la société Minmetals New Energy Materials, qui maîtrise la formulation et la fabrication des matériaux actifs de cathode et compte parmi ses clients de grands noms de l'univers de la batterie. Minmetals New Energy Materials fournit la technologie de fabrication des matériaux actifs de cathode et participe aux côtés d'Accent, au financement du projet estimé à 500 millions d'euros. Cette association se matérialisera par la création d'une coentreprise nommée LICAMAX, qui possédera l'usine et distribuera les produits fabriqués à travers toute l'Europe.

Le procédé industriel sera alimenté par électricité, sans recours aux énergies fossiles et vise un approvisionnement en matière première, réalisé à 100% par transport fluvial. Concrètement, Macaron est une usine de production de matériaux actifs de cathode, également appelée les CAM. Il s'agit d'un composé chimique, essentiel aux performances des batteries pour véhicules électriques.

La technologie choisie pour ce projet est celle dite NMC, pour Nickel Manganèse Cobalt. Dans l'usine, ces métaux, réceptionnés sous la forme d'une poudre appelée pCAM, seraient mélangés à du lithium, broyés et chauffés à plusieurs reprises, jusqu'à obtenir le produit fini de qualité batterie. Une fois produit, les CAM seraient ensuite livrées aux gigafactories qui fabriquent les batteries électriques, étape suivante de la filière industrielle de la batterie.

Par ailleurs, le groupe AXENS réfléchit à élargir son activité à d'autres maillons de cette filière, avec des projets d'unités de recyclage et d'usines de production de la pCAM, qui pourraient voir le jour sur le site de Saint-Saulve. Avec ce projet et l'ambition industrielle qu'il porte, le groupe AXENS entend participer à l'élan de réindustrialisation à l'œuvre dans le Valenciennois, en créant jusqu'à 400 emplois et en contribuant au renouveau d'un site historique qui a marqué le territoire. Macaron est un projet emblématique pour le groupe AXENS et il est essentiel qu'il soit également une opportunité pour son territoire d'accueil et qu'il s'intègre à son écosystème local.

C'est pourquoi le projet entre dans une phase de concertation préalable organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, du 5 mai au 5 juillet 2025. A partir de l'automne 2025, le dossier de demande d'autorisation environnementale et la demande de permis de construire qui détaille l'ensemble des données techniques du projet en vue de sa réalisation, seront soumis aux autorités et à la population avant de pouvoir démarrer les travaux de réalisation.

Olivier CALLEBERT, AXENS : Le film a déjà presque tout dit. Je vais simplement repositionner le projet Macaron dans l'ensemble de la chaîne de valeur des batteries que vous connaissez bien dans les Hauts-de-France. Pour fabriquer des batteries, il faut des matières premières, issues du sol, extraites des mines. Ces minerais doivent ensuite être raffinés pour atteindre un niveau de pureté et des caractéristiques physiques utilisables. Une fois ce raffinage effectué, on mélange les bons ingrédients dans les bonnes proportions pour produire un premier intermédiaire, le précurseur de CAM, ou pCAM. CAM signifie en anglais "cathode active materials", ce qui explique l'usage de cet acronyme, même si on pourrait dire "MAC" en français. Une fois qu'on a cette pCAM, on la mélange avec du lithium pour les chimies les plus courantes, comme NMC ou LFP. Ce mélange, via un procédé que je détaillerai un peu plus loin, permet d'obtenir un matériau actif de cathode, utilisé ensuite dans la fabrication des cellules de batterie.

Nous serons fournisseurs d'usines comme les quatre Gigafactories du Nord et du Pas-de-Calais. Je dis bien quatre, car nous ne fournirons pas la cinquième, qui utilise une technologie différente. La fabrication de cellules est un processus complexe, on en parle souvent à la télévision, mais il est vraiment difficile de fabriquer des batteries. Cette étape se déroule dans les Gigafactories, puis les constructeurs automobiles assemblent ces cellules dans leurs véhicules. Ensuite, on utilise les batteries, on les répare, on peut même leur offrir une seconde vie quand elles ne suffisent plus pour une voiture. Enfin, on les collecte en fin de vie ou après un accident, et on tente de les recycler pour réutiliser les matériaux. Le film l'a évoqué rapidement. À terme, le groupe AXENS souhaite, via sa coentreprise ORECAT, construire sur le site de Saint-Saulve une usine de pCAM et une usine de recyclage. Mais cela viendra plus tard.

Voici à quoi pourrait ressembler l'usine. Vous connaissez sans doute mieux que moi le site. En haut à droite, on distingue la scierie opérée par Saarlager Ascoval. La tuberie, au centre, semble

en cours de démantèlement. Les hangars bleus au toit blanc sont actuellement utilisés par l'entreprise MTM. Et la grande friche dite "friche Vallourec", propriété de la CAVM, a été acquise par nos soins. Nous avons choisi de concentrer le projet Macaron sur une partie du site, afin de libérer de l'espace pour d'éventuels projets futurs.

Comment fabrique-t-on du CAM ? C'est relativement simple. On mélange deux poudres, puis on chauffe le tout dans des fours, à haute température, sous une atmosphère d'oxygène. Ce besoin d'oxygène explique en partie notre implantation ici, puisque le site est alimenté par une canalisation d'oxygène fournie par Air Liquide, déjà existante. Après ce premier traitement thermique, la poudre s'agglomère, on la broie à nouveau, on ajoute des additifs, on remélange, on réchauffe une seconde fois, on broie de nouveau, on élimine les particules métalliques éventuelles. On obtient ainsi une poudre propre, conditionnée dans des sacs de 500 kilos à une tonne, qui partent ensuite vers les Gigafactories. Pour illustrer cela simplement, je dis souvent : nous, on fait la pâte à crêpes, et les Gigafactories font les crêpes fourrées.

En ce qui concerne le calendrier prévisionnel, nous sommes actuellement en phase de concertation préalable. Ensuite viendra le dépôt de la demande d'autorisation environnementale et du permis de construire. Cette autorisation ne concerne pas uniquement l'impact environnemental, elle est aussi nécessaire pour obtenir le droit d'exploiter l'usine. Une fois cette demande déposée, elle déclenchera une procédure encadrée, avec une enquête publique dirigée par les autorités et conduite par un commissaire enquêteur. À ce stade, les dossiers techniques seront figés. Aujourd'hui, il peut rester du flou dans certaines réponses à vos questions, mais lors de l'enquête publique, nous devons fournir des réponses précises et définitives. Cette enquête est prévue au premier trimestre de l'année prochaine.

En parallèle, la décision finale d'investir sur ce projet devrait être prise à la fin de l'année. Et c'est important. Vous pourriez vous demander pourquoi nous venons vous voir si nous n'avons pas encore pris cette décision. Justement, c'est parce que nous sommes en concertation préalable. Si nous venions une fois tout décidé, ce ne serait plus préalable.

Anne-Marie ROYAL, Garante de la CNDP : Le projet n'est pas bouclé.

Olivier CALLEBERT : Exactement. Il ne faut pas que le projet soit bouclé, sinon ce ne serait pas du préalable. Bon, donc, et dans le bouclage et aussi le financement. Et on espère pouvoir prendre cette décision avant la fin de l'année. Les services de l'État vont travailler et donc on espère pouvoir avoir cette autorisation environnementale à la fin du deuxième trimestre 2026, qui nous permettra de commencer des travaux sur site, travaux qui se dérouleront entre 2026 et 2028. Pour une mise en service deuxième trimestre 2028, je dirais plutôt à l'horizon 2028. Je vais transmettre la parole à Bénédicte LEVEAU sur les enjeux socioéconomiques du projet.

Bénédicte LEVEAU, AXENS : Merci. Bonsoir à tous. Donc, le sujet de ce soir, c'est de vous présenter les enjeux économiques et sociaux du projet. On va parler emploi ce soir. Donc, aujourd'hui, on a les idées un peu plus claires. Et chaque semaine de travail de la part des

ingénieurs et des différentes équipes qui sont mobilisés sur le sujet nous permettent d'affiner les choses.

Nous avons donc annoncé jusqu'à 400 emplois directs créés. Ces emplois, ils vont concerner évidemment des activités de production en travail posté. Donc, ça veut dire qu'on est sur une usine qui va qui va tourner 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Donc, il nous faudra des travailleurs de nuit. On aura besoin de logisticiens, de personnel pour travailler sur les utilités. Du contrôle qualité des techniciens de laboratoire pour faire du contrôle qualité parce que les produits qu'on va sortir de notre usine doivent être qualifiés. Ils sont hautement sensibles. Et du coup, ça doit faire appel à beaucoup de contrôle et de rigueur avant de pouvoir les adresser à nos clients. Du personnel de maintenance et de bureau d'études et également aussi en 5/8, puisqu'on est sur des équipements qui vont tourner aussi en 5/8. Donc, éventuellement, on aura besoin d'intervenir sur les équipements aussi de nuit. C'est la raison pour laquelle on aura besoin du personnel posté de maintenance. Et ensuite, de manière tout à fait classique, dans comme dans n'importe quelle entreprise du personnel administratif, RH, HSE, compta, etc. Informatique, bien sûr.

Donc, ça, c'est pour la typologie des emplois, des profils, tout niveau de profil ouvrier, technicien, agent de maîtrise, cadre et ingénieur. Avec des niveaux de qualification du CAP jusqu'à ingénieur, voire plus. Et puis, on est sur une organisation qui prévoit donc plutôt du des contrats en CDI avec, comme je vous le disais, du personnel posté et du personnel à la journée. Alors, la question que tout le monde se pose, c'est mais quand allez-vous commencer à embaucher à recruter ? Donc, vous l'avez compris, la décision finale d'investissement aura lieu à la fin de l'année. Pas avant. Et ensuite, derrière, il y aura toute la phase de construction et d'installation des équipements. Donc, les vagues de recrutement vont se faire en fonction de l'avancée des travaux et de l'installation de nos équipements.

La première vague, nous avons estimé qu'elle devrait commencer au deuxième semestre 2026 pour le recrutement du personnel d'encadrement qui va devoir accompagner l'installation et le déploiement de l'usine sur site. Ensuite, un séquençage des recrutements pour les postes qui sont en lien avec la production. En fonction du planning d'installation des équipements avec aujourd'hui, on a dans notre rétro planning une prévision d'installation d'une première ligne au quatrième trimestre 2027. Ce qui veut dire qu'il nous faudra dès octobre 2027 qu'on ait notre ligne de manager prête. Et ensuite, on va décliner comme ça jusqu'à pouvoir intégrer l'ensemble des équipes à la fin de l'année 2028.

Évidemment, on est bien conscients et c'est une des problématiques de notre filière. C'est que ce sont des métiers nouveaux avec des technologies qu'on apprivoise. Et donc, il est nécessaire de former les personnes à nos installations et à nos procédés. Les équipes des établissements scolaires et universitaires sont mobilisés sur le sujet et commencent à proposer des programmes qui permettent à des jeunes ingénieurs et techniciens d'envisager

des postes dans des gigafactories et plus largement dans la filière des batteries. Et nous, de notre côté, eh bien, on sait qu'une fois qu'on aura identifié du personnel pour travailler sur nos équipements, il faudra qu'on les accompagne sur leur poste de travail pendant 6 mois avant qu'ils soient opérationnels et donc en capacité de faire fonctionner de manière autonome les équipements.

Donc, pour ce faire, on a évidemment déjà commencé un peu à travailler avec les services de l'État et notamment avec France travail. On a aussi été contacté par l'ARIA qui est l'association de l'électromobilité des Hauts-de-France et qui nous a demandé à nous associer à leur travail, à leur réflexion sur l'identification des compétences sur la filière batterie. Et pour vous donner une idée de l'ampleur de la filière de la batterie, on parle de 17 000 emplois à créer d'ici 2030.

Alors, évidemment, si on s'installe ici à Saint-Saulve, eh bien, comme l'a dit Olivier, on participe à la réindustrialisation d'une friche industrielle. On va redynamiser l'activité économique. Notre installation devrait aussi créer. Nous l'avons estimé, c'est vraiment une estimation 200 emplois indirects qui vont impacter des services comme la logistique, la maintenance, les services associés. On aura besoin aussi de travailleurs intérimaires, par exemple, et on espère que du coup, cette activité autour de notre usine va également redynamiser tout le bassin économique local avec la fréquentation des commerces et l'utilisation des équipements municipaux.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup. Merci beaucoup pour cette présentation. On va effectivement du coup pouvoir passer à les différents aux différentes thématiques, essayer d'approfondir les différents sujets que Mme LEVEAU vient de présenter. Donc l'idée, c'est de pouvoir échanger sur les tables directement par rapport à la thématique en question. On a fait appel à plusieurs personnes ce soir pour pouvoir appuyer le propos d'AXENS.

Effectivement, quand on parle d'emploi. Une fois que le groupe nous explique combien d'emplois il allait créer de combien de salariés il a besoin. C'est un peu difficile d'aller un petit peu plus loin. Donc on a demandé à des acteurs locaux qui sont parfaitement professionnels et experts de la question de nous accompagner ce soir.

Donc sur la question des emplois, M. FERNANDEZ-ESTEPA, qui est le directeur de l'agence France travail de Valenciennes, qui va nous dire juste après un petit mot d'introduction sur le l'état actuel du bassin d'emploi. Sur cette table emploi, on a également Nadine GUÉRIN-ROQUEL, qui est directrice de développement dans le cabinet LHH. Le cabinet LHH qui a été mobilisé par l'Aria pour faire une étude sur les compétences et la filière batterie dans les Hauts-de-France. Donc ça, c'est pour la thématique emploi. Tout le monde pourra participer à chaque thématique. Je vais vous expliquer juste après.

On a du coup également la thématique métier, compétences, formation. Quel besoin pour la filière batterie ? On a expliqué que le projet Macaron s'inscrivait dans une filière globale, notamment avec les gigafactories qui emploient énormément de gens dans les Hauts-de-France. Et donc, Mme MARCHAND également du cabinet LHH pourra alimenter les échanges

et les questions sur cette question de la structuration de cette filière sur les compétences et la formation.

Et enfin, sur la thématique de l'attractivité du territoire, je remercie Monsieur LAFORCE de la CCI et Monsieur MONTAGNE également de la CCI, qui sont présents ce soir pour répondre aux questions sur les sujets d'attractivité. La chambre de commerce et de l'industrie travaille au quotidien à l'attraction de nouvelles entreprises sur le territoire et donc ils pourront faire un récap et un portrait de leur travail et de leur métier.

Pour introduire ses propos, on va essayer de d'aller un petit peu plus loin sur ces thématiques. Je vais demander à Monsieur FERNANDEZ de me rejoindre pour nous dresser un premier portrait à tous sur le bassin d'emploi actuel dans le Valenciennois. Quels sont les enjeux et à quoi il faut se préparer pour le projet Macaron ?

François FERNANDEZ-ESTEPA, FRANCE TRAVAIL : Bonsoir à tous. L'intérêt de cette présentation, c'est de faire un état des lieux de la demande d'emploi sur le territoire. Donc forcément, on va évoquer les compétences. Juste un focus sur la demande d'emploi. Aujourd'hui, on dénombre 25 441 personnes inscrites comme demandant d'emploi sur l'ensemble du territoire. Sur les derniers résultats, on a une hausse de 5% de la demande d'emploi, une augmentation sur les 12 derniers mois. Mais ça s'explique avant tout par l'application de la loi plein d'emploi qui est appliqué depuis le 1er janvier. Il y a eu beaucoup de débats sur le sujet qui fait que toutes les personnes en situation de recherche d'emploi, quel que soit leur statut, doivent être inscrites. Cela étant, on a 13 009 hommes et 12 432 femmes. Et quand on regarde la répartition par âge, on a 4 316 personnes qui ont moins de 25 ans. 14 329 personnes qui ont entre 25 et 49 ans et 6 136 seniors. Aujourd'hui, on appelle les plus de 50 ans les seniors.

Ce qui est important aussi de noter sur notre territoire. Ce sont les secteurs qui sont recherchés par les usagers que nous accompagnons. Le premier secteur, effectivement, c'est le commerce. Le deuxième, c'est le transport et la logistique et le troisième, l'industrie. L'industrie reste un secteur particulièrement recherché. Alors juste une focale sur les embauches qui ont eu lieu entre juillet 2023 et janvier 2024, sachant que ça va être remis à jour.

On est sur un secteur qui est assez dynamique. Sur 12 mois, il y a quand même eu sur le secteur de l'industrie 7 382 embauches. C'est quand même pas négligeable et ça pèse assez lourd. Alors certes, il y a une stabilité de l'activité. Néanmoins, quand on regarde par catégorie d'embauche, on a 2 814 CDI. C'est pas négligeable. Sur des contrats de plus de 6 mois 2 333, ça veut dire que dans l'industrie, 70% des embauches sur des emplois durables. C'est une des particularités de notre territoire.

L'industrie, je le dis, c'est pas écrit. C'est l'un des secteurs qui propose les emplois les moins précaires. Contrairement à ce qu'on peut imaginer. Donc, après, je ne vais pas forcément aller

sur les chiffres, mais on voit. Bon, il y a toujours ce qu'on appelle des contrats, des contrats courts. Mais j'insiste sur le fait que l'industrie. C'est une voie anti-précarité.

Alors, sur l'emploi salarié, aujourd'hui, sur le secteur on a quasiment 27 000 personnes qui travaillent pour l'industrie répartie sur 577 établissements. Et on voit que l'industrie continue à progresser en termes d'emploi, et au niveau des secteurs les plus représentés.

C'est important aussi de s'y arrêter quelques instants. Alors, bien évidemment, sans aucune surprise, le secteur automobile, la construction automobile reste un secteur numéro un. Ensuite, on a. Ça va pas échapper aux personnes qui participe à ce soir on a ce qu'on appelle le ferroviaire. Nous sommes ici sur un territoire. Qui dit ferroviaire.

Donc, la construction de véhicules automobiles. La construction de locomotives. D'autres différentes catégories. La fabrication d'autres équipements automobiles. Donc, on voit que tout est centré sur l'automobile et le ferroviaire.

Et puis, la progression de l'emploi dans le secteur de l'industrie. Depuis 2017, c'est même pas la peine d'évoquer les chiffres, on voit que ça n'a pas arrêté de croître. Donc, on voit bien que. Entre 2017 et 2022, c'est 10% de plus d'emplois salariés dans l'industrie. Donc, on est sur un secteur qui est dynamique. Alors maintenant, si on veut. Si on veut s'arrêter sur la demande d'emploi qui est inscrite.

Et qui recherche dans l'industrie. Aujourd'hui, on a 4 450 personnes qui recherchent dans l'industrie. Ce n'est quand même pas négligeable. Et puis, sans vouloir lire tous les chiffres qui sont sur la slide mais ce qui est important de regarder, c'est qu'on a plus de 800 femmes qui recherchent dans l'industrie. On parle souvent de la féminisation des effectifs d'industrie. Mais on a quand même des femmes aujourd'hui qui veulent travailler dans l'industrie. Et il y a de la place pour elle. On a aussi 716 personnes de moins de 25 ans. Et si je prends tout à l'heure, on évoquait, je vais m'arrêter un petit peu sur les personnes qui n'ont pas d'expérience, on a 376 personnes qui n'ont aucune expérience dans l'industrie. Mais quand je parle de ces chiffres-là, c'est tout secteur confondu. On n'est pas sur le sujet de la filière batterie. Et le top 5 des métiers recherchés aujourd'hui, sur la demande d'emploi.

C'est le premier, assembleur moteur, deuxième, agent de conditionnement, troisième soudeur, quatrième technicien de maintenance industrielle et le cinquième technicien de méthode. C'est le top 5 des métiers recherchés aujourd'hui. Pour les personnes qui sont inscrites.

Maintenant, une fois qu'on a dit ça. Et c'est important aussi de l'avoir en tête. Mais ce n'est pas ça qui nous freine. Quand on parle des compétences, on a aujourd'hui, du côté des entreprises et de ce qui est demandé en termes de compétences. Le top 5 c'est quoi ? Contrôle qualité. Maintenance technique. Contrôle de la conformité d'un produit. Gestion de production. Mettre en œuvre des procédés. Mode opératoire. C'est le top 5 des compétences qui sont demandées aujourd'hui par les entreprises de l'industrie.

Et en face. On a le top 5 des compétences détenues par les demandes en emploi. On a acte courant et outils de maintenance, manutention et conditionnement, manipulation des produits en matière première, montage, câblage, maintenance technique. On en arrive à 20% de corrélation.

Et puis, quand on regarde les qualités recherchées et les qualités détenues. De la part des employeurs, c'est faire preuve de rigueur et de précision, travailler en équipe, faire preuve de réactivité, faire preuve d'autonomie, organisation du travail. Et en face, sur les qualités détenues par les demandes en emploi : Travailler en équipe, Faire preuve d'autonomie, s'adapter aux arrangements, faire preuve de rigueur et de précision.

Au-delà de ce qu'on vient de se dire, il est important de savoir d'où on part. Et ce sera aussi ce qui va être présenté tout à l'heure. Le chiffre de la corrélation, ce n'est qu'un chiffre. On voit bien à l'image de ce qui se fait sur Douai, au niveau de la batterie, on a les mêmes chiffres et on arrive à former sans difficulté des demandeurs d'emploi sur des nouveaux métiers parce qu'on a un écosystème aujourd'hui qui le permet.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup pour ce petit portrait, cet état des lieux du bassin d'emploi et des demandeurs d'emploi. Et je passe du coup la parole à Madame MARCHAND pour poursuivre sur la préparation de la filière.

Isabelle MARCHAND, LHH : Merci, bonjour à tous. Nous avons, avec ma collègue Nadine GUERIN ici présente, participé et animé cette étude sur la filière amont et aval de la batterie qui est en cours, qui est donc mandatée par l'ARIA et financée par l'Etat et avec le soutien de la région. C'est une étude qui est encore en cours. Mais pour corroborer ce que M. FERNANDEZ vient de dire, effectivement, on a l'expérience d'avoir participé à la reconversion de salariés pour aller vers le secteur de la batterie. Et c'est tout à fait faisable, vous avez cité Douai, il y a Douvrin et il y a d'autres sites sur lesquels ça a pu être tout à fait possible. Effectivement, ce qui est intéressant aussi, c'est de se dire que AXENS, vous avez présenté tout à l'heure toute la filière à Mont et à Val de votre produit. AXENS s'intervient dans un écosystème dans les Hauts-de-France qu'on peut situer comme ça. Il y a effectivement la filière 1re, raffinage et produits associés. On a une entreprise qui s'appelle Borax qui est installée dans le Dunkerquois. Il y a tout ce qui concerne la fabrication de CAM avec, évidemment, AXENS et il y a d'autres industries sur le territoire, notamment de Dunkerque. Donc, en fait, c'est pour dire aussi qu'AXENS est dans un écosystème lié aux 4 gigafactories de batterie, et encore jusqu'à la 5e, mais au moins dans le Nord-Pas-de-Calais, les 4 gigafactories de batterie.

Et que ça enclenche, en fait, tout un processus d'arrivée d'entreprises qui sont, pour le moment, certaines en cours d'installation, certaines déjà installées, d'autres en projet. Donc, ce que je vous cite là, ce sont des entreprises qui sont en cours d'installation sur toute la filière. Ce qui est important, c'est aussi de situer AXENS dans cette filière-là.

Il y a aussi des activités de séparateurs ou de fabrication d'électrolytes avec ENCHEM, avec des projets comme LTO ou Deliatech. Entre les deux, il y a la fabrication de batterie. Et après, il y a la filière aval avec la réparation des batteries et des véhicules électriques.

Ça, ça peut se faire soit chez les concessionnaires des constructeurs automobiles ou dans les concessions multimarques. Il y a aussi, et ça va arriver, les véhicules hors d'usage. Il y a aussi tout un réseau de démantèlement de véhicules hors d'usage.

Et enfin, il y a toute la partie recyclage de batterie. Ça inclut effectivement la batterie usagée et la réutilisation des matériaux. Mais ça veut dire aussi que certaines batteries peuvent être réutilisées dans un autre cadre.

Voilà les entreprises que vous voyez citées où on retrouve AXENS dans un autre délai. Il y a un certain nombre d'entreprises qui s'installent sur le territoire. Et on va voir, on citait tout à l'heure, 17 000 emplois dans l'électromobilité. Et environ entre 3 300 et 3 500 sur la filière amont-aval. Mais ça, ça risque de bouger beaucoup. Voilà où se situent aussi les entreprises qui soit sont installées, soit en cours d'installation sur tout le territoire.

Donc au niveau des tables, nous allons aller un petit peu plus loin sur les compétences et les savoir-faire. Je voulais préciser qu'autour de ces tables, que vous voyez, il y a quelques personnes qui ont contribué aux entretiens sur cette étude.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup pour ces précisions. Merci pour la présentation et cette introduction. Je vous propose qu'on passe à ce fameux travail sur table. L'idée, c'est de pouvoir avoir des discussions un petit peu informelles, un petit peu approfondi sur les différents sujets qu'on a abordés ici avec les différents intervenants que je vous ai présentés. Les équipes d'AXENS vont pouvoir se déplacer également de table en table. Donc n'hésitez pas à les interpeller s'il y a une question qui se rapproche directement au sujet du projet Macaron.

Et on sera nous-mêmes, donc mon collègue Etienne à la table sur les compétences et la filière, mon collègue Sacha à la table sur les emplois et moi-même à la table sur les attractivités, là pour faire un petit peu la synthèse des questions qu'on a entendues. Donc on va essayer de les noter au fur et à mesure des échanges, on va essayer d'enregistrer également les échanges, donc soyez conscients qu'on va mettre un dictaphone au milieu de la table pour enregistrer les propos, pour pouvoir en faire un compte-rendu et pouvoir permettre le maximum d'échanges. Je propose qu'on se donne 10-15 minutes par atelier, par session. Et ensuite, l'idée, c'est qu'on tourne. Donc comme on n'est pas beaucoup, je propose que les intervenants restent à leur table. Comme ça, les tables sont bien identifiées et que les participants changent de table au bout de 10-15 minutes. Je donnerai le temps de fin de chaque session pour que chacun des participants puisse participer à toutes les discussions.

Voilà, 15 minutes, ça fait 45 minutes. 15 minutes x 3, ça fait 45 minutes. Il nous restera 15 minutes de débat tous ensemble à la fin, une fois qu'on aura fait les restitutions. Nos intervenants sont là pour vous répondre, donc n'hésitez pas à poser directement vos questions. Et voilà, je propose qu'on commence la 1re table, la 1re session de 15 minutes.

Il est 19h, 19h pile, donc ça va être très simple pour gérer le temps. Je vous propose qu'on commence 15 minutes de discussion sur chacun de vos sujets. Et ensuite, l'idée, c'est qu'on tourne. Donc, comme on n'est pas beaucoup, je propose que les intervenants restent à leur table. Comme ça, les tables sont bien identifiées et que les participants changent de table au bout de 10-15 minutes.

Nous allons commencer.

Restitution synthétique des échanges par table thématique

THEMATIQUE #1. EMPLOI

- *Experts :*
 - **François FERNANDEZ-ESTEPA**, Directeur de l'Agence France Travail de Valenciennes
 - **Nadine GUERIN**, Directrice de développement, LHH
- *Animateur / Rapporteur : Sasha DIAS, 2concert*
- *Sous thématiques abordées et échanges avec les participants :*

Attractivité des métiers industriels : représentations, freins et leviers

Question : Les formations aux métiers industriels de la filière batterie suscitent-elles de l'intérêt ou peinent-elles à attirer des candidats ?

Nadine GUERIN, LHH : Ces formations peinent encore à recruter, notamment en raison des représentations anxiogènes associées à l'univers industriel. Certains candidats s'imaginent des environnements dangereux, impressionnés par les équipements de protection ou par des images de salles blanches. En réalité, ces dispositifs visent souvent à protéger les produits, pas les travailleurs. Cette méconnaissance alimente des craintes. Il paraît indispensable de démystifier les métiers industriels : expliquer les conditions de travail, décrire les processus, rassurer. Ce travail d'acculturation, lorsqu'il est bien mené, permet de lever les peurs, d'attirer davantage de profils et de créer un lien de confiance entre entreprises et futurs salariés. Il est d'autant plus crucial que ces métiers sont déjà en tension.

Question : Pourquoi l'industrie attire-t-elle si peu les jeunes aujourd'hui ?

François FERNANDEZ-ESTEPA, FRANCE TRAVAIL : Les jeunes se détournent des métiers industriels en raison de plusieurs facteurs :

- Le poids des représentations anciennes (travail pénible, saleté, instabilité, fermetures d'usines) reste très ancré dans les imaginaires collectifs, notamment au sein des familles et chez les enseignants.
- L'industrie souffre d'un déficit de sens : certains élèves expriment des doutes sur l'utilité ou l'éthique de produire des batteries, par exemple.
- Le secteur pâtit aussi d'une méconnaissance générale : les métiers sont souvent perçus comme flous, abstraits ou peu valorisants.

- Enfin, la mémoire locale des reconversions difficiles dans les années 1980-90 continue à jouer un rôle, alimentant la méfiance.

Question : Quelles solutions sont proposées pour inverser cette tendance et rendre l'industrie plus attractive ?

François FERNANDEZ-ESTEPA, FRANE TRAVAIL : Plusieurs leviers sont aujourd'hui mobilisés pour changer cette image : Des vidéos immersives et des campagnes portées par des influenceurs (notamment avec la PFA Plateforme automobile) visent à rendre les métiers concrets et compréhensibles pour les jeunes publics. Des dispositifs comme les « camions 4.0 », les simulateurs ou les plateaux techniques permettent de découvrir les gestes du métier sans entrer en usine. Des visites d'entreprises, des immersions, des stages ou des challenges sont organisés dès le collège ou le lycée pour créer des vocations. À plus long terme, certains projets visent même les écoles primaires avec des jeux pédagogiques, pour reconstruire un imaginaire positif autour de l'industrie. Enfin, le discours sur les « carrières » industrielles (stabilité, technicité, CDI) tend à remplacer celui sur les seuls « emplois ».

Reconversion et accompagnement des publics

Question : Les entreprises sont-elles prêtes à accueillir des publics en reconversion au sein de leurs équipes ?

Nadine GUERIN, LHH : Oui, de plus en plus. Les entreprises ont compris que pour recruter efficacement, elles doivent rendre leurs métiers visibles et concrets. C'est pourquoi des dispositifs d'immersion ont été développés, permettant à des candidats potentiels de tester un poste pendant quelques jours ou semaines, dans des conditions réelles. Ces expériences bénéficient à la fois à l'entreprise, qui peut identifier des profils motivés, et au candidat, qui peut confirmer – ou non – son intérêt pour le métier. Des événements de découverte sont également organisés tout au long de l'année, en partenariat avec des entreprises comme Stellantis. Ces initiatives contribuent à lever les appréhensions, à sécuriser les parcours, et à éviter des reconversions mal engagées. Enfin, des outils comme la plateforme Sigma viennent appuyer cette dynamique en valorisant les métiers de l'industrie, devenue une priorité pour les acteurs du territoire.

Question : Comment faire découvrir les métiers de l'industrie quand les visites d'usine sont limitées, voire impossibles ?

Nadine GUERIN, LHH : Certaines usines, comme les *gigafactories*, sont difficilement accessibles au public. Les ateliers en salle blanche imposent des protocoles très stricts : même une simple visite nécessite jusqu'à trois heures de formation préalable. Cela limite fortement les possibilités de faire découvrir ces environnements aux futurs candidats. Pour

surmonter cette contrainte, plusieurs outils ont été développés : vidéos immersives, supports visuels pédagogiques, et surtout, des plateaux techniques. Ces dispositifs permettent de recréer les conditions réelles de travail sans les risques industriels. On peut y enfiler une combinaison, ressentir une atmosphère pressurisée, s'exercer à des gestes techniques ou encore expérimenter certaines contraintes physiques, comme le port du masque. Ces mises en situation ont un double objectif : lever les appréhensions souvent liées à une méconnaissance ou à des représentations anxiogènes du milieu industriel, et tester concrètement l'aptitude au poste. Par exemple, chez ACC, certains candidats ayant réussi les tests d'aptitude réalisent ensuite qu'ils ne supportent pas le port du masque. D'où l'intérêt de proposer ces immersions en amont du recrutement.

Conditions de travail et sécurité

Question : Certains métiers de la filière, comme ceux en salle blanche ou en zone à haute température, peuvent impressionner. Est-ce que ces postes sont réellement dangereux pour les salariés ?

Bénédict LEVEAU, AXENS : Non, les postes ne sont pas dangereux quand les procédures sont respectées. Le risque concerne surtout les produits manipulés, comme les substances classées CMR dans certaines usines, mais tout est très encadré. Des mesures strictes sont mises en place, et sur des sites comparables, comme celui du Gard, il n'y a jamais eu d'incident. Le plus important, c'est d'informer clairement sur les conditions de travail, d'expliquer pourquoi le site est classé Seveso seuil haut, et de rassurer. C'est tout l'enjeu des formations, des plateaux techniques et des temps d'échange comme la table ronde prévue sur la sécurité.

Statuts, CDI, perspectives d'emploi

Question : Les futurs salariés du site seront-ils embauchés directement en CDI ?

Nadine GUERIN, LHH : Pour le lancement du site, oui, il y aura des embauches en CDI, notamment sur la première vague de recrutement. Mais il faudra aussi bien sélectionner les profils, car sur certains postes, l'engagement est important, notamment en horaires décalés (5x8). Dans d'autres expériences industrielles, comme à l'usine Axens de Salindres, nous avons eu recours à l'intérim, avec des passages en CDI après quelques mois. Ce type de parcours permet à chacun de vérifier si le rythme de travail lui convient. Sur le site Macaron, les exigences seront élevées, avec des postes en 5x8 non seulement pour les opérateurs mais aussi pour certains techniciens de laboratoire, ce qui est moins courant. C'est donc important de s'assurer de l'adéquation entre les profils et les contraintes du poste. Mais l'environnement de formation du territoire est favorable : il existe un écosystème universitaire qui permet de recruter des profils qualifiés localement.

THEMATIQUE #2 : METIERS, COMPETENCES ET FORMATION

- *Experte :*
 - **Isabelle MARCHAND**, Chef de projet employabilité, ingénierie emploi et formation, Cabinet LHH, missionné par l'ARIA pour réaliser une étude sur l'amont et l'aval de la filière batterie en Hauts de France et les besoins en compétences
- *Animateur / Rapporteur :* **Etienne JUIN**, 2concert
- *Sous thématiques abordées et échanges avec les participants :*

Métiers et besoins en compétences

Question : Quels sont les métiers concernés par la filière batterie ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Trois grandes catégories de métiers sont identifiées :

- Opérateurs de production (conduite de procédés, souvent automatisés, avec des exigences de précision, traçabilité et sécurité)
- Techniciens (maintenance, qualité, analyse en laboratoire)
- Ingénieurs (industrialisation, chimie, procédés)

Question : Quel est le profil attendu des futurs opérateurs et quelles compétences devront-ils maîtriser ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Les opérateurs devront maîtriser la conduite de procédés automatisés, comprendre les risques liés à la production ainsi que les exigences en matière de qualité, de sécurité et de réglementation. Ils devront également être capables d'intervenir en salle blanche ou grise, en manipulant des équipements technologiques de pointe. Le niveau académique requis n'est pas nécessairement élevé, ce qui facilite les reconversions. Il sera néanmoins essentiel de proposer des modules de culture industrielle générale, afin que les opérateurs saisissent le sens global des processus qu'ils pilotent, même s'ils n'en perçoivent qu'une partie.

Formation

Question : Les formations actuellement disponibles sur le territoire sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Le maillage est globalement satisfaisant pour les formations post-bac, notamment pour les techniciens et ingénieurs. En revanche, l'offre est insuffisante pour les niveaux bac (niveaux 3 et 4), en particulier dans les domaines de la chimie et de l'analyse qualité. Par ailleurs, de nombreux techniciens poursuivent leur parcours vers des fonctions d'ingénieur, ce qui peut entraîner un déficit sur les postes intermédiaires.

Question : Pourquoi les jeunes ne choisissent-ils pas ces formations alors qu'elles existent ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Il y a un manque d'attractivité des formations techniques et industrielles auprès des jeunes. Malgré la présence de formations comme les BTS mesures physiques ou traitement thermique, les effectifs restent très faibles, parfois avec un seul inscrit par an. Ce désintérêt s'explique notamment par une image dégradée de l'usine, qui ne séduit plus les lycéens ni leurs familles. Certains centres de formation sont bien équipés, mais peinent à attirer des candidats. Des initiatives locales existent, comme la Fabulous Factory dans le Dunkerquois ou des rencontres organisées dans les lycées à Amiens, mais elles peinent encore à produire des effets tangibles. Les intervenants rappellent que de nombreux jeunes s'orientent vers des filières universitaires très demandées (psychologie, STAPS), qu'ils abandonnent parfois avant de se reconvertir en maintenance ou production. Le défi reste donc d'ordre culturel autant qu'institutionnel. Il faut faire évoluer l'image des métiers industriels et aller à la rencontre des élèves pour susciter l'intérêt en amont, dans les lycées comme dans les salons ou événements locaux.

Question : Quel sera le statut des futurs opérateurs pendant leur formation ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Cela n'est pas encore tranché. Cela dépendra des dispositifs mobilisés (apprentissage, formation pré-embauche, financement public ou entreprise).

Question : Faut-il privilégier une formation sur le territoire ou envoyer les candidats dans des centres équipés ailleurs ?

Isabelle MARCHAND, LHH : D'après notre expérience, les personnes ne se déplacent pas quotidiennement pour se former à 50 km de chez elles. Il semble donc préférable d'adapter les plateaux de formation existants aux besoins locaux. Il faudra sans doute aller chercher certaines compétences ailleurs, mais pour les formations de niveau opérateur, il est important de rester au plus près du bassin de vie. Cela implique aussi d'intégrer les spécificités de l'industrie 4.0, y compris dans les domaines logistiques et production.

Question : La CAVM a-t-elle intérêt à développer une offre de formation locale, ou à s'appuyer sur les plateaux techniques déjà existants à l'échelle régionale ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Aujourd'hui, les acteurs de la filière batterie s'appuient surtout sur les compétences déjà présentes dans leur environnement proche. Il existe sans doute un enjeu de mobilité, mais il reste difficile à évaluer à ce stade. Une étude est en cours pour recenser les dispositifs existants et déterminer dans quelle mesure il faudra adapter l'offre de formation aux besoins spécifiques de la filière.

L'État prévoit-il de financer certains modules de formation ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Plusieurs niveaux d'acteurs sont concernés. Du côté d'AXENS, des contacts ont déjà été pris avec la Région, qui s'est engagée à soutenir la formation, notamment via ses compétences régionales. Même si les modalités précises ne sont pas

encore arrêtées, un travail est en cours pour préparer le terrain. Ce soutien ne vient pas directement de l'État mais de la Région. Le cabinet LHH a été mobilisé dans ce cadre.

Reconversions

Question : Des adultes en reconversion peuvent-ils être mobilisés dans le cadre du projet ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Il existe un vivier de compétences mobilisables, notamment parmi les conducteurs de ligne issus de l'industrie automobile. Ces profils présentent un réel potentiel de reconversion vers les nouveaux besoins de la filière. Un accompagnement spécifique en formation et en acculturation sera néanmoins nécessaire, afin de les familiariser avec les environnements de travail particuliers, comme les salles blanches, et avec les exigences accrues en matière de précision.

Métiers connexes et cadre social

Question : Va-t-on avoir besoin de métiers comme les caristes ou dans la logistique ?

Bénédicte LEVEAU, AXENS : Oui, les métiers de la logistique seront pleinement mobilisés. Ils jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la chaîne de production, et les évolutions vers l'industrie 4.0 les concernent directement. Des formations spécifiques seront nécessaires, notamment pour la gestion des entrepôts automatisés, la traçabilité des flux ou encore l'utilisation d'outils numériques dédiés.

Question : À quelle convention collective sera rattaché le personnel d'AXENS ?

Sabine POHEL, AXENS : C'est encore en réflexion. La plupart des industries de la filière batterie sont actuellement rattachées à la convention collective de la métallurgie, notamment du fait de leur implantation géographique. C'est donc une piste envisagée, mais la décision n'est pas arrêtée.

THEMATIQUE #3. ATTRACTIVITE : LE PROJET MACARON ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- *Experts :*
 - **Stéphane LAFORCE**, Direction Business et Partenariats, CCI du Grand Hainaut
 - **Rémy MONTAGNE**, animateur Territoire d'Industrie
- *Animateur / Rapporteur :* Martin BACHOLLE, 2concert
- *Sous thématiques abordées et échanges avec les participants :*

Synergies avec le tissu économique existant

Question : Des entreprises sont déjà présentes sur le territoire, y compris des structures d'insertion, qui pourraient devenir des partenaires des nouveaux acteurs pour des services comme l'entretien, les espaces verts, ou d'autres besoins de proximité. Menez-vous une mise en relation active avec ces structures ? Comment travaillez-vous à valoriser et faire vivre l'écosystème local autour de l'implantation d'une nouvelle activité ?

Stéphane LAFORCE, CCI : La CCI joue un rôle clé d'interface entre les entreprises qui souhaitent s'implanter et l'écosystème économique local. Lorsqu'un projet comme MACARON se concrétise, elle entre en contact avec le porteur dès la phase de préparation, afin d'anticiper ses besoins : gardiennage, voiries et réseaux divers (VRD), installations provisoires, etc. Elle poursuit ensuite son accompagnement dans la phase d'exploitation, en identifiant les besoins en entretien, sous-traitance technique ou autres prestations. L'objectif est de recenser de manière fine les besoins de l'entreprise pour y répondre avec les compétences déjà présentes sur le territoire. Forte de sa connaissance du tissu économique local, en particulier des PME de sous-traitance, la CCI agit pour que les entreprises existantes puissent se positionner sur les marchés générés par l'arrivée d'un nouvel acteur. Cette mise en relation repose à la fois sur un travail direct de médiation économique et sur l'animation de réseaux professionnels : clubs d'entreprises thématiques ou territoriaux, rencontres sectorielles, événements économiques, etc. La CCI s'appuie également sur les retours d'expérience de projets similaires dans la région (centrale de Bouchain, canal Seine-Nord) pour structurer son action en faveur d'une intégration locale des sous-traitants. En parallèle, Valenciennes Métropole mobilise son Plan local d'insertion par l'économie (PLIE), qui accompagne environ 3 000 personnes éloignées de l'emploi. L'enjeu est d'anticiper les besoins en recrutement et de rapprocher les services d'insertion du monde économique, afin de co-construire des formations adaptées avec les organismes de formation. L'économie sociale et solidaire (ESS) est également sollicitée comme levier pour développer des activités complémentaires.

Question : Est-ce que vous avez connaissance de la cartographie des sous-traitants présents ou nécessaires à ce projet ?

Rémy MONTAGNE, animateur Territoire d'Industrie : Pas encore précisément, car l'activité est nouvelle. L'objectif est d'anticiper les besoins pour encourager des PME locales à se positionner. Il faut aussi parfois faire venir des savoir-faire extérieurs, mais l'ambition est d'accroître la souveraineté industrielle à terme.

Question : Une fois l'entreprise implantée, comment la CCI favorise-t-elle les synergies avec d'autres acteurs économiques, et quels outils mobilise-t-elle pour créer des connexions entre entreprises ?

Stéphane LAFORCE, CCI : La CCI mise sur l'animation de réseaux professionnels pour stimuler les coopérations une fois l'entreprise installée. L'idée centrale est simple : pour faire du business ensemble, les entreprises doivent d'abord se connaître. C'est pourquoi la CCI encourage les dirigeants à sortir de leur isolement, à partager leurs enjeux et à nouer des liens de confiance. Pour cela, elle s'appuie sur un maillage dense de plus de 40 clubs d'entreprises répartis en quatre grandes catégories : clubs géographiques (ancrage local), thématiques (fonctions spécifiques comme RH ou logistique), généralistes (montée en compétence des dirigeants), et business (développement commercial). Elle oriente les entreprises vers les réseaux les plus pertinents selon leurs objectifs et organise également Synapse, un événement annuel qui réunit l'ensemble de ces réseaux pour renforcer les échanges économiques à l'échelle du territoire.

Question : Dans cette logique de synergies territoriales, avez-vous identifié des besoins en services mutualisés sur la zone (mobilité inter-entreprises, restauration, etc.) ? Et qui pilote l'animation de ces services partagés ?

Stéphane LAFORCE, CCI : Les clubs d'entreprises jouent souvent un rôle moteur dans l'émergence de services partagés. Lorsqu'un besoin commun est identifié, qu'il s'agisse de mobilité, de restauration ou de mutualisation de ressources, il peut être exprimé au sein de ces clubs, puis relayé auprès des collectivités. La CCI peut également accompagner la création d'un nouveau club sur une zone en développement, comme celle d'AXENS, à condition qu'une volonté collective se manifeste. L'animation repose ensuite sur l'engagement des dirigeants locaux, ce qui permet de structurer progressivement un écosystème de services ancré dans les réalités du terrain.

Attractivité des formations et des métiers

Question : Le territoire semble bien équipé en infrastructures de formation, parfois même avec des outils pédagogiques adaptés au secteur des batteries. Pourtant, il y a peu d'apprenants. Est-ce qu'un travail spécifique a été engagé sur l'attractivité de ces formations ?

Stéphane LAFORCE, CCI : Le territoire est effectivement bien doté en infrastructures de formation et en capacité d'adaptation. Le véritable enjeu identifié porte moins sur l'offre que sur la demande de formation. Il est souvent plus facile d'attirer des personnes en reconversion que des lycéens vers les filières industrielles. Or, l'industrie souffre encore d'un déficit d'image, alors même qu'elle offre des emplois stables dans des secteurs innovants. L'attractivité des formations est donc un facteur structurant pour la compétitivité du territoire, car les entreprises en développement comptent sur la capacité locale à adapter les compétences. Le lien entre formation et attractivité économique est donc central, même s'il reste peu exploité dans les politiques de mobilisation.

Question : Comment lutter contre le déficit d'image de l'industrie auprès des jeunes ?

Bénédicte LEVEAU, AXENS : Il existe un décalage fort entre la réalité de l'emploi industriel et sa perception. Si l'industrie innove, se décarbone et recrute, elle continue d'évoquer dans l'imaginaire collectif la fermeture et la pénibilité. Il faudrait mieux valoriser les nouvelles technologies, la contribution écologique de certaines filières (comme la batterie), et les perspectives d'avenir qu'elles offrent. Des initiatives existent déjà (comme le projet *Electromob*'), mais elles restent à renforcer. Dans le cadre du projet MACARON, une action spécifique est d'ailleurs prévue pour renforcer l'information des jeunes publics : un échange aura lieu le 12 juin avec les étudiants de Polytechnique Valenciennes, notamment ceux du master orienté vers les métiers de la chimie. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de concertation, qui vise aussi à faire connaître le projet aux futurs professionnels du territoire.

L'attractivité territoriale

Question : Comment la stratégie d'accueil des entreprises se construit-elle avec les collectivités ? Et comment s'articule-t-elle avec le travail de la CCI sur les réseaux d'entreprises ?

Stéphane LAFORCE, CCI : Pour un projet comme MACARON, ce sont les collectivités locales – en l'occurrence la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole – qui décident de répondre aux sollicitations d'implantation, en lien avec des agences telles que Business France ou Nord France Invest. Il ne s'agit pas de projets imposés par l'État, mais du résultat d'un processus dans lequel le territoire doit démontrer son attractivité. C'est dans ce cadre que

le site de Saint-Saulve a été identifié, bien qu'il ne figurait pas initialement parmi les options recensées par Nord France Invest. AXENS a comparé plusieurs sites, dont Douvrin, avant de retenir Valenciennes, principalement en raison de ses infrastructures logistiques : voie ferrée active, accès fluvial direct avec navette quotidienne vers Anvers, proximité du terminal à conteneurs, et bonne desserte routière.

Ces atouts ont été déterminants dans le choix du site, bien plus que la proximité d'autres *gigafactories*. Ce cas illustre combien les infrastructures jouent un rôle stratégique dans l'attractivité territoriale, au-delà des dispositifs d'accompagnement économique portés par la CCI.

Question / Intervention : Je suis élu écologiste à Valenciennes-Métropole. Je suis assez confiant sur la capacité du territoire à se mobiliser pour mener à bien des projets comme le projet Macaron. Par contre, j'ai vraiment une difficulté sur le fait de ne pas se poser des questions de fond sur ce que ça signifie vraiment développer durablement un territoire.

Je pense que ce qu'on appelle la transition économique ou la transition écologique vers une économie décarbonée et qu'on imagine à un horizon 2050-2060 qu'on ne soit plus trop impactant en termes de climat ou d'émissions carbone pose un énorme problème sur la capacité globale, pas la résilience, mais la capacité globale au niveau mondial à maintenir la vie sur Terre. Je pense que peut-être le plus grand danger, en même temps que le réchauffement ou les changements climatiques, c'est les questions de biodiversité et les questions de préservation des milieux. Malheureusement, je pense que quand on parle du projet et qu'on imagine un petit peu les choses, ce pourquoi le projet Macaron est là, c'est parce qu'on espère passer d'un système où, ici sur le territoire, l'économie, l'automobile était très importante, était basée sur le thermique, sur l'exploitation de ressources fossiles, à un système qui est censé nous mener à une espèce de point d'équilibre. Mais je pense qu'on n'y est pas du tout, notamment parce que la partie recyclage ou la partie extractive liée à cette activité de production de batteries et de production de véhicules électriques, elle est totalement insuffisante.

Donc j'ai vu qu'au niveau des schémas on voit bien que ça tourne et on a l'impression d'avoir quelque chose de circulaire mais en fait on n'est pas du tout dans une économie circulaire, on ne se projette pas du tout dans une économie qui serait stable et qui nous amènerait vers quelque chose de stable. Quand on parle d'attractivité, on parle aussi de compétition des territoires les uns par rapport aux autres et en fait ça c'est assez délétère. On sait que ce qui nous mène dans le mur en fait c'est la croissance économique et on n'est pas du tout sur quelque chose qui est stable, même si au niveau emploi, au niveau de la capacité du territoire à réindustrialiser, sur le papier ça paraît bien.

Je le dis d'autant plus que j'ai une toute petite expérience mais je suis à la commission développement économique et on a souvent l'occasion d'échanger et je trouve que souvent il y a des projets qui sont assez ambitieux, on voit bien que le territoire se développe, d'ailleurs ça a été montré que les emplois industriels ont tendance à monter et je trouve que la CAVM est assez efficace pour mener à bien des projets. Bon je pense que sur l'insertion sur les plans d'emploi il y a vraiment un gros problème de rapport entre l'argent qui est mis et l'efficacité pour ramener des gens à l'emploi parce que ça coûte énormément d'argent et en fait ce n'est pas très efficace. Et, si je peux me permettre, vous avez parlé d'économie sociale et solidaire, avec le projet Macaron on n'est pas du tout là-dedans. Je pense en toute humilité que c'est en allant vers un régime d'entreprise qui soit beaucoup plus coopératif, qui soit moins lucratif, qui soit plus organisé dans un équilibre que l'on pourrait arriver vers quelque chose qui serait ce qu'on pourrait dire durable ou soutenable et je pense qu'on n'y est pas du tout. Je sais que c'est un petit peu en décalé par rapport à ce qu'on a dit mais je pense que le mot même d'attractivité du territoire et l'idée que le territoire se développe pose un gros problème sur ce pourquoi il y a des entreprises qui s'impliquent ici, qui s'intéressent au territoire.

Stéphane LAFORCE, CCI : Je vais juste apporter deux chiffres parce que je n'ai pas vocation à apporter un positionnement qui est politique. Juste des chiffres pour peut-être compléter ce que vous avez dit, qui sont donnés par Axens. Sur la partie recyclage, vers 2031, ils estiment qu'il y aura 6 à 10% de l'approvisionnement de matière qui sera recyclé. Ça devrait monter aux alentours de 15 à 17% vers 2036. Donc effectivement on est loin d'un système complètement circulaire. Mais au départ, ce n'est pas possible tout simplement parce que la matière viendra d'Asie et que petit à petit, il y a des véhicules en fin de vie qui vont arriver, il y a des rebuts d'usines qui vont faire que cette part va monter.

Compte-rendu intégral des restitutions et de la conclusion de la réunion

Martin BACHOLLE, 2concert : Mes collègues et moi-même, on va tenter de, en quelques mots, de la façon la plus synthétique possible, la plus rapide possible, essayer de restituer un peu les différents échanges.

Pour conclure et restituer. Merci à tous pour ce travail. De notre côté, c'était vraiment très intéressant. On a eu beaucoup de discussions vraiment approfondies, également sur le sujet de l'attractivité du territoire, qui est un sujet pas forcément évident à appréhender, qui peut amener à de larges sujets. Et je remercie encore les représentants de la CCI pour avoir animé les échanges. On a parlé notamment de la question de l'écosystème de sous-traitants qui participent à l'attractivité du territoire et comment la CCI peut travailler à la mise en relation

des différentes entreprises, des différents secteurs d'activité pour qu'un projet comme Macaron puisse s'implanter.

Là, on est dans la préparation du projet, mais il y a également ce que le projet lui-même, une fois qu'il est ouvert, peut apporter de synergie avec les futurs sous-traitants, mais également les sujets de la formation qui se mettent en place pour participer à l'attractivité du territoire. Et en parlant d'attractivité, on a parlé aussi de sujets connexes à l'instant, notamment sur l'attractivité liée aux infrastructures, sujet également aussi très intéressant. On est moins sur le sujet économique, mais Olivier CALLEBERT a pu du coup, sur cette table en dernière session, nous expliquer justement ce qui a attiré le projet MACARON à s'installer dans le Valenciennois.

Donc, on a vu que les infrastructures étaient un sujet important. Au-delà du travail que la CCI peut faire à travers les réseaux d'entreprise, les clubs d'entreprise, le travail avec les collectivités pour produire leur propre stratégie territoriale d'implantation des entreprises. Donc, je pense qu'on a vu un spectre assez large de la question. Je vous remercie une nouvelle fois. Et je vais peut-être passer la parole à Sacha ou à Etienne. Sacha est prêt avant Etienne.

Sasha DIAS, 2concert : Bonsoir, écoutez, nous étions à la table sur l'emploi. Et sur les trois temps d'échange que nous avons animés, le mot qui revenait le plus, c'était l'attractivité. L'attractivité du métier, d'abord pour les publics en reconversion, les rendre, comment dire, rendre l'industrie accessible au regard des compétences qu'ils avaient acquises auparavant. Attractivité pour les plus jeunes, comment donner du sens pour les métiers industriels, comment les inviter à se projeter malgré quelques projections, quelques, comment dire, quelques fantasmes qu'on pourrait avoir sur l'industrie. Et puis, il y a, j'ai retenu ce que vous disiez, monsieur FERNANDEZ, c'est que pour ce genre de cas, pour l'écosystème industriel, notamment ici de la batterie, c'est pas d'emploi dont il faut parler, c'est de carrière. C'est donc inviter les candidats ou les publics à se projeter. Et par ailleurs, pour les industriels, à faire œuvre de transparence, parfois de pédagogie pour rendre ces métiers moins opaques et avec des pratiques qui pourraient être, comme on disait tout à l'heure, un peu fantasmées. Voilà pour cette table ronde. Je crois que c'était assez résumé.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup, Sacha, pour cette restitution sur la table sur l'emploi. Et je laisse la parole à Etienne.

Etienne JUIN, 2concert : Sur la table métiers, compétences et formations, donc des questions, des observations, des partages d'expériences, de bonnes expériences. Il a été beaucoup question de l'attractivité vis-à-vis des jeunes. Il a été pointé le fait qu'il y avait déjà un certain nombre de formations qui existaient sur le territoire, mais les jeunes ne les choisissaient pas forcément. Mais il était aussi dit qu'il y a un certain nombre d'adultes dans le Valenciennois, sur le territoire, qui pourraient être intéressés par les métiers, les nouveaux métiers offerts par la filière de la batterie, qu'il y avait peut-être un vivier d'opérateurs issus de

l'automobile qui pourrait être réorienté, reformé, pour permettre de répondre aux nouveaux besoins. Donc une piste peut-être à explorer de ce côté-là.

Il y a eu aussi des questions sur qui va donner les compétences et un partage d'expériences intéressant qui a permis à AXENS de dire qu'ils exploraient une piste un peu semblable. Il y a un monsieur qui disait que certaines entreprises envoyaient avant l'ouverture de leurs nouvelles usines des opérateurs en formation dans leur site existant. Pour le coup, AXENS serait vraiment la première usine, unité de production de CAM, donc c'est difficile de l'envisager. Mais AXENS réfléchit à des solutions qui pourraient permettre de former un certain nombre d'opérateurs en s'appuyant sur le savoir-faire du partenaire chinois. C'est quelque chose qui est en cours de réflexion, c'est ce qui a été dit.

Aussi peut-être une question qui est restée sans réponse et qui pourra amener à la discussion au cours de l'échange suivant sur le partage des responsabilités entre France Travail et AXENS dans le recrutement.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup. Effectivement, on a eu tous ces échanges.

Anne-Marie ROYAL, Garantes de la CNDP : Oui, on a eu presque 60 minutes. Si on est fait, on a eu une quarantaine de minutes d'échange. Donc c'est frustrant. Pour beaucoup d'entre vous, les restitutions, ce n'est pas qu'elles ont été mal faites. C'est qu'effectivement, il y a quelques points. Mais tout a été enregistré. Donc ça va apparaître. N'hésitez surtout pas à compléter si vous avez des éléments qui ne vous paraissent pas suffisants. Vous craignez que ça n'ait pas été compris, à questionner sur le site Internet. Et puis, il y a aussi un couplet. Parce que ce que vient de nous dire Étienne, ça me fait penser à ce que disait M. Ayumi KUROSE à la table ronde. Pour tout le monde, c'est le chef de projet de l'usine Envision, l'usine de batterie Douai. Et qui disait, il faut très en amont se préparer. Il faut envoyer sur site, il faut former. Alors eux, ils ont de la chance. Ils ont des usines quelque part, ailleurs, ce n'est pas forcément évident non plus. Parce que ce n'est pas la langue. On n'envoie pas les gens comme ça en Chine ou à l'étranger. Mais effectivement, il faut cette anticipation. Donc moi, ce que je voudrais, c'est vous remercier tous d'avoir joué ce jeu du questionnement. D'avoir vis-à-vis de nos trois animateurs de table, l'acceptation d'attendre le compte rendu. Et puis surtout de poursuivre ces questionnements.

Martin BACHOLLE, 2concert : Effectivement, les restitutions ne sont pas forcément exhaustives. Mais ce que je vous propose aussi, c'est qu'on ait quand même peut-être un dernier temps d'échange tous ensemble. S'il y a des notamment sur le sujet des restitutions, s'il y a des choses à préciser.

Anne-Marie ROYAL, Garante de la CNDP : Les choses importantes qui pourraient vous apparaître. Surtout la liste de ce qu'il ne faut pas qu'on oublie et ce qu'il faudrait qu'on travaille avant la synthèse.

Martin BACHOLLE, 2concert : Tout à fait. Tout à fait. Effectivement. Donc tous les échanges ont été enregistrés. Tout sera consigné dans les comptes rendus. N'hésitez pas maintenant, si vous le souhaitez, à redemander la parole sur un sujet spécifique. Vous souhaiteriez soit approfondir du point de vue des questions, soit redire ou réaffirmer d'un point de vue des avis, des contributions. Est-ce que quelqu'un souhaite avoir un dernier avis à nous partager ?

[Intervention du public] : Pour attirer les publics, je ne sais pas si vous avez prévu des vidéos ou de présenter votre process ou vos projets à destination des différents publics. Parce qu'en fait, un jeune, quand on vient parler, on explique un projet. Si on ne montre pas une vidéo, si on ne montre pas quelque chose, il accroche beaucoup moins bien qu'un discours d'un quart d'heure, 20 minutes. Donc est-ce qu'il y aura une vidéo ?

Martin BACHOLLE, 2concert : Il y a le film de présentation du projet. Après, sur les phases suivantes, je ne sais pas si Bénédicte, vous souhaitez compléter sur ce qui peut être imaginé sur des supports vidéo ou d'autres types d'actions pour intéresser les jeunes à votre projet et à l'usine qui va qui va s'ouvrir.

Bénédicte LEVEAU, AXENS : À ce stade, on ne s'interdit rien, donc on est preneur de toutes les de toutes les bonnes idées. Les équipes d'AXENS seront mobilisés pour soutenir toutes les actions qu'on pourra mettre en place pour essayer de rendre intelligible notre activité. Et effectivement, la vidéo paraît un outil extrêmement intéressant et fait déjà partie du spectre des outils qui sont identifiés, mais on n'a pas travaillé concrètement sur le sujet.

Martin BACHOLLE, 2concert : Et vous avez déjà produit une vidéo pour expliquer le projet quand même pour faire preuve de pédagogie via cet outil.

Bénédicte LEVEAU, AXENS : Et on a fait un magnifique motion design pour expliquer le projet.

Martin BACHOLLE, 2concert : Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres sujets ? Oui, monsieur LAFORCE de la CCI. Attendez, je vais vous donner mon micro et après, il y aura Madame MARCHAND.

Stéphane LAFORCE, CCI Grand Hainaut : Je voulais simplement compléter sur ce sujet-là en disant que nous, on organise, ça fera la troisième fois cette année, sur le territoire du Cambrésis, pour leur présenter deux choses. Un, le panel de formation qui existe sur le territoire. Deux, des entreprises et les besoins des entreprises et leurs métiers. Vous pourrez imaginer qu'Axens soit présent. L'idée fondatrice de cette manifestation, c'est que les jeunes du territoire se forment sur le territoire et travaillent sur le territoire et qu'ils n'aillent pas chercher bien loin une formation et qu'on ne les revoie pas sur le territoire. Je n'ai pas la date en tête, mais voilà.

Martin BACHOLLE, 2concert : Merci beaucoup pour ces précisions en lien avec ce qui vient d'être dit. Madame MARCHAND, vous souhaitez intervenir ?

Isabelle MARCHAND, LHH : Je vais essayer de respecter le sens de votre question qui s'adresse à AXENS. En fait, monsieur se disait mais avec les droits de douane, etc, les Chinois, est-ce qu'ils vont pas entre guillemets abandonner le projet ? C'est vrai que ça pose la question effectivement pour des candidats de se dire mais finalement, est-ce que ces projets sont solides ou pas ? Alors que on sait bien que dans la filière batterie, elle ne peut pas être ce qu'elle est aujourd'hui sans la compétence des Chinois.

Olivier CALLEBERT, AXENS : Les Chinois n'abandonneront pas le projet une fois qu'il sera lancé. Je rappelle on n'a pas encore passé la décision finale d'investissement. Si on la passe, ça veut dire qu'on la passera ensemble avec notre partenaire chinois. Et après, personne n'abandonnera donc on n'aura pas de souci de gens qui se seront lancés et que le projet s'arrête en cours de route. Par contre, je ne peux pas garantir que le projet sera lancé, encore une fois concertation préalable. Donc non, il n'y a pas de risque. Le risque, il est avant. Il est que notre partenaire chinois ou bien AXENS, au dernier moment de l'instruction, on s'aperçoit que c'est trop gros pour nous. C'est trop cher. C'est pas assez rentable. Ça, ça peut encore arriver. Ça peut arriver du côté français comme du côté chinois. Mais une fois que ça sera lancé. Non, là, on arrêtera plus.

Martin BACHOLLE, 2concert : Donc rendez-vous à la fin de l'année 2025 au moment de la décision finale d'investissement ou là où on aura un engagement clair et définitif. S'il n'y a pas d'autres questions, je vais me permettre de conclure la réunion. Donc je vous laisse une dernière chance de lever une main. Si quelqu'un souhaite poser une dernière question. Il n'y a pas de problème. On a déjà beaucoup discuté ce soir et on a eu des échanges très riches.

Donc on va conclure cette réunion. Je vous remercie une nouvelle fois d'avoir répondu présent ce soir. Et je vous remercie surtout pour la qualité des discussions et des échanges et de l'écoute que vous avez fait preuve ce soir pour expliquer et essayer de comprendre ensemble les différents enjeux socio-économiques autour du projet macaron. Rendez-vous la semaine prochaine le 10 juin à l'atelier à Bruay. On va vraiment parler des sujets d'effets sur le cadre de vie et sur les milieux naturels et également la réunion publique de synthèse où on viendra restituer ce qu'on a entendu notamment ce soir, le 1er juillet. Merci à tous.

Fin de l'atelier n°1 à 20h11.